



POUR NOS SALAIRES ET NOTRE POUVOIR D'ACHAT



Les organisations syndicales (CFDT - CFTC - CGC - CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA), réunies ce jour, condamnent la politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics. Celle-ci aggrave encore un contexte marqué par les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail.



Elles dénoncent l'absence de véritables négociations salariales qui auraient dû permettre a minima le maintien du pouvoir d'achat des agents publics pour 2011 et 2012.

Elles contestent le discours du gouvernement consistant à laisser croire que la Fonction publique connaît de véritables hausses de pouvoir d'achat.



Elles rappellent que le contentieux salarial, qui s'accumule depuis presque 10 ans, constitue pour les fonctionnaires une perte de largement plus de 10 % de rémunération. Elles continuent à demander la mise en œuvre rapide de mesures de rattrapage.



Les organisations signataires réaffirment fortement leur attachement au point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique.

En effet, seule la progression du point d'indice permet véritablement de compenser l'inflation et d'assurer une réelle augmentation des salaires, pour tous les fonctionnaires et agents contractuels. C'est pourquoi les organisations syndicales exigent une augmentation immédiate et conséquente



du point d'indice, suivie de l'ouverture d'une véritable négociation sur :

- · Les mesures de rattrapage ;
- Une revalorisation des grilles indiciaires ;
- Une véritable politique salariale dans la Fonction publique.



Pour ce faire, elles appellent l'ensemble des agents des trois versants de la Fonction publique à se mobiliser fortement

mardi 31 mai 2011

PERIGUEUX	BERGERAC	SARLAT
17h.30 Palais de Justice	17h.30 Palais de Justice	<i>Pique nique</i> 12h. Sous-Préfecture

Le gouvernement manie l'intox ...



... Quelques infos à méditer !

Un enseignant débutant en collège ou lycée est embauché à 207% du SMIC à Bac +3

Un enseignant débutant en collège ou lycée est embauché à 120% du SMIC à Bac + 5

4,40% 4,34% 4.30% 4,20% 4,10% 4,06% 4,00% 3.90% 3,87% 3.80% 3,70% 3,60% 1999 2001 2002 2003 2004 2005 2000 2006

Part de la rémunération FPE (Fonction Publique d'Etat) dans le PIB



Ecarts des salaires hommes / femmes				
	FPE	FPT	FPH	Privé
Écarts en 2008	15,9 %	13,1%	28,7%	23,6%

INFIRMIERE CADRE A?

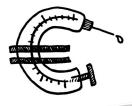


Abandonner la pénibilité et la retraite à 55 ans sans avoir un vrai gain de salaire et un déroulement de carrière comme tous les autres cadres A.

Début de carrière :

1986: 124% du SMIC
2011: 111% du SMIC
Cela passera seulement à 120% du SMIC avec le passage en cadre A! publication 2/3 des personnels sont en catégorie C

CONTRACTUELS			
1996	8%		
2010	17%		



Entre 2006 et 2010, les dérogations fiscales accordées aux entreprises sont passées de **2,5% à 5,5%** du PIB!

Fonctionnaires: le gel des salaires Evolution de la valeur du point de la Fonction publique En % 2.0 + 1.8 1.5 1.0 2.05 06 07 08 09 10